



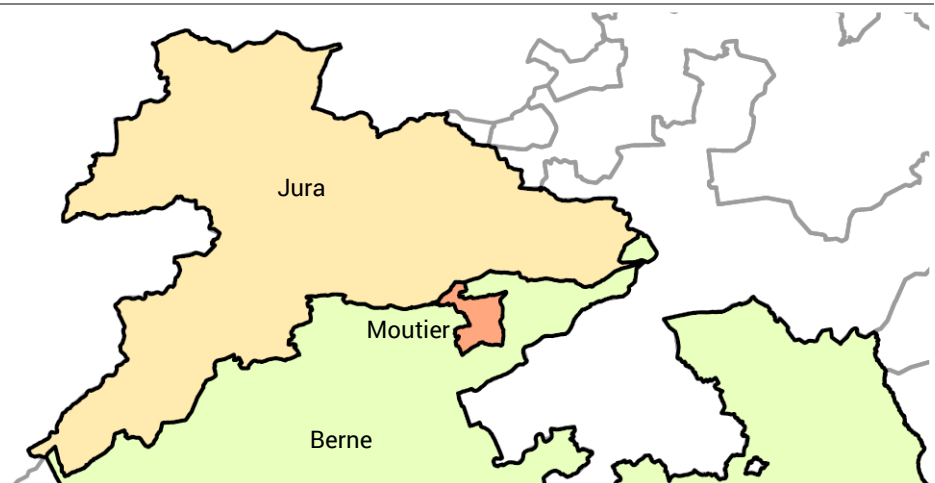
Traitement statistique du transfert de la commune de Moutier du canton de Berne au canton du Jura au 1er janvier 2026

Approche adoptée par l'OFS et recommandée aux autres services de la statistique publique de la Confédération et des cantons dans la production et la diffusion statistiques.

Introduction

Le 1er janvier 2026, la commune de Moutier a été transférée du canton de Berne à celui du Jura et y constitue un nouveau district. Cela impacte toutes les statistiques pour lesquelles des données sont produites et diffusées au niveau cantonal ou district. Le périmètre géographique de la commune de Moutier demeure inchangé, contrairement à ceux des cantons de Berne et du Jura, qui ont été adaptés en conséquence.

Situation géographique



Source : OFS – Niveaux géographique de la Suisse

© OFS

Impacts sur les statistiques de la population, de l'emploi et de la superficie des cantons de Berne et du Jura

Canton	Population résidante permanente en 2024			Emploi en 2024			Superficie (ha)		
	Avant transfert	Après transfert	Variation en %	Avant transfert	Après transfert	Variation en %	Avant transfert	Après transfert	Variation en %
Berne	1'071'216	1'063'960	-0.7	673'902	670'213	-0.5	595'851	593'890	-0.3
Jura	74'840	82'096	9.7	48'533	52'222	7.6	83'851	85'812	2.3

Source : OFS – STATPOP, STATENT, GEOSTAT

© OFS

Implications pour le répertoire officiel des communes de Suisse

Le répertoire officiel des communes de Suisse a été modifié comme suit :

- La commune de Moutier a reçu le numéro OFS **6831** ainsi que le numéro de commune historisé OFS **16669**.
- Le nouveau district de Moutier a reçu le numéro de district OFS **2604**.
- En allemand, le nom de la commune est dorénavant « Münster (JU) » au lieu de « Münster (BE) ». Il n'y a pas d'impact sur les autres langues.

Les identifiants des deux cantons sont conservés : JU et numéro 26 pour le Jura ; BE et numéro 2 pour Berne.

Implications pour la production statistique

À partir de l'année de référence 2026, toutes les statistiques produites au niveau cantonal incluent la commune de Moutier dans le canton du Jura et l'excluent du canton de Berne. Au niveau district, le nouveau district de Moutier est introduit dans le canton du Jura et la commune de Moutier est exclue du district du Jura bernois. Au niveau communal, il n'y a pas de changement, le périmètre géographique de la commune de Moutier restant le même.

Pour les statistiques portant sur des années de référence antérieures à 2026, les anciens périmètres restent valables, même si elles sont publiées après le 1^{er} janvier 2026. Pour celles issues de données poolées (regroupement de plusieurs années) ou de moyennes glissantes sur plusieurs années, le périmètre le plus pertinent est retenu.

Depuis la mi-décembre 2025, l'état de commune au 1^{er} janvier 2026 est disponible dans [l'application des communes suisses](#) permettant aux utilisateurs des services web d'effectuer des procédures de calculs automatiques.

Implications pour la diffusion statistique

En fonction du calendrier de publication de chaque statistique concernée, les données de l'année de référence 2026 seront en général publiées pour la première fois entre début 2026 et 2028.

Depuis le 1^{er} janvier 2026, afin qu'il n'y ait pas de confusion quant au traitement de la commune de Moutier, le périmètre considéré est indiqué dans toutes les publications au niveau canton ou district et portant sur une seule année, même si elle est antérieure à 2026. Pour les publications portant sur plusieurs années dont la dernière est 2026 ou postérieure, les séries temporelles sont calculées rétroactivement en fonction des nouveaux périmètres lorsque c'est pertinent et techniquement resp. méthodologiquement possible. Lorsque cela n'est pas pertinent ou pas possible, soit la rupture ou le changement de périmètre est indiqué, soit deux séries distinctes sont publiées.

Les données et informations statistiques diffusées avant le 1^{er} janvier 2026, sous quelque forme que ce soit (tableaux, cartes, publications etc.), ne sont pas adaptées. La date de diffusion est visible dans les métadonnées de chaque objet.

Formulation des notes concernant le périmètre

Depuis le 1^{er} janvier 2026, les notes suivantes sont ajoutées pour les statistiques pour lesquelles des données sont produites et diffusées au niveau cantonal ou district :

Cas	Note pour le canton du Jura	Note pour le canton de Berne et le district du Jura bernois
Une seule année ou série temporelle homogène selon le nouvel état	Y compris la commune de Moutier	Sans la commune de Moutier
Une seule année ou série temporelle homogène selon l'ancien état	Sans la commune de Moutier	Y compris la commune de Moutier
Série temporelle avec rupture en 2026	Depuis 2026, y compris la commune de Moutier	Depuis 2026, sans la commune de Moutier

Contacts et renseignements

e-mail : Raumnomenklaturen@bfs.admin.ch